



Notes de version

Volume caching

NetApp
January 13, 2026

Sommaire

Notes de version	1
Quoi de neuf dans la mise en cache volumétrique ?	1
06 octobre 2025	1
4 juin 2023	1
Limitations connues de la mise en cache volumétrique	1
Limitation de la copie des règles de politique d'exportation du cache	2
La création du cache échoue pour les machines virtuelles de stockage portant le même nom	2
Retard dans l'affichage des politiques d'exportation nouvelles ou récemment modifiées	2
La création du cache échoue lorsque la destination a uniquement le protocole CIFS activé	2

Notes de version

Quoi de neuf dans la mise en cache volumétrique ?

Découvrez les nouveautés en matière de mise en cache volumétrique.

06 octobre 2025

La mise en cache de volume BlueXP est désormais une mise en cache de volume.

La mise en cache de volumes BlueXP a été renommée mise en cache de volumes.

Vous pouvez y accéder à partir de la barre de navigation de gauche de la NetApp Console en sélectionnant **Mobilité > Mise en cache des volumes**.

BlueXP est désormais NetApp Console

La NetApp Console, construite sur la base BlueXP améliorée et restructurée, fournit une gestion centralisée du stockage NetApp et des NetApp Data Services dans les environnements sur site et cloud à l'échelle de l'entreprise, offrant des informations en temps réel, des flux de travail plus rapides et une administration simplifiée, hautement sécurisée et conforme.

Pour plus de détails sur ce qui a changé, consultez le "["Notes de version de la NetApp Console"](#) .

4 juin 2023

Mise en cache volumétrique BlueXP

BlueXP Volume Caching, une fonctionnalité du logiciel ONTAP 9, est une capacité de mise en cache à distance qui simplifie la distribution des fichiers, réduit la latence WAN en rapprochant les ressources de l'endroit où se trouvent vos utilisateurs et vos ressources de calcul, et diminue les coûts de bande passante WAN. La mise en cache de volumes fournit un volume persistant et accessible en écriture dans un emplacement distant. Vous pouvez utiliser la mise en cache de volumes BlueXP pour accélérer l'accès aux données ou pour décharger le trafic des volumes fréquemment utilisés. Les volumes de cache sont idéaux pour les charges de travail à forte intensité de lecture, notamment lorsque les clients ont besoin d'accéder aux mêmes données de manière répétée.

Avec BlueXP Volume Caching, vous disposez de capacités de mise en cache pour le cloud, notamment pour Amazon FSx for NetApp ONTAP, Cloud Volumes ONTAP et les environnements de travail sur site.

["En savoir plus sur la mise en cache des volumes"](#) .

Limitations connues de la mise en cache volumétrique

Les limitations connues identifient les plates-formes, les appareils ou les fonctions qui ne sont pas pris en charge par cette version du service ou qui n'interagissent pas correctement avec elle.

Limitation de la copie des règles de politique d'exportation du cache

Les règles de politique d'exportation de cache ne sont pas copiées sur le volume de cache dans les situations suivantes :

- Lorsque le système du volume source est Amazon FSx for NetApp ONTAP ou Cloud Volumes ONTAP et que le volume de cache est ONTAP 9.10.1 ou une version antérieure.
- Lorsque le système du volume source est une version d'ONTAP et que le volume de cache est ONTAP 9.10.1 ou une version antérieure.

Solution de contournement : vous devez créer manuellement les règles pour le volume de cache.

La création du cache échoue pour les machines virtuelles de stockage portant le même nom

Si les clusters source et de destination utilisent des machines virtuelles de stockage portant le même nom, le cache n'est pas créé.

Solution de contournement : utilisez des noms différents pour les machines virtuelles de stockage source et de destination.

Retard dans l'affichage des politiques d'exportation nouvelles ou récemment modifiées

Lors de la création d'un cache, il se peut que vous ne puissiez pas voir une politique d'exportation récemment créée ou modifiée dans la liste.

Solution de contournement : réessayez dans quelques minutes.

La création du cache échoue lorsque la destination a uniquement le protocole CIFS activé

La création du cache échoue si le cluster source ou de destination dispose ONTAP 9.10.1 ou d'une version antérieure et que seul le protocole CIFS est activé sur le cluster de destination.

Solution de contournement : utilisez un cluster de destination exécutant ONTAP 9.11.1 ou une version ultérieure, ou avec les protocoles CIFS et NFS configurés.

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUSSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.